

Assemblée Générale de l'Industrie des Viandes

Mardi 5 octobre 2010
à la Maison des Arts et Métiers



RAPPORT D'ORIENTATION présenté par Jean-Paul Bigard au nom du Conseil d'administration

Au nom du Conseil d'administration du SNIV-SNCP, j'ai le plaisir de conclure cette matinée de travail. Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour votre participation et votre attention. Toujours plus nombreuse d'année en année, votre présence confirme l'importance accordée au rôle de l'industrie des viandes et l'intérêt porté à nos messages. J'y vois là l'expression d'une certaine maturité de nos filières, mais aussi le signe d'une grande responsabilité pour nous, les industriels, qui sommes au cœur de ces filières, en relation d'un côté avec l'élevage et de l'autre avec les marchés. J'y reviendrai.

Je remercie également nos intervenants pour leurs contributions à notre réflexion avec une mention spéciale pour nos collègues industriels venus d'autres pays européens. Sans hésiter, ils ont accepté le jeu du débat sur un sujet pourtant difficile, celui des distorsions de concurrence. Je suis convaincu que ce « club des 5 » entre l'industrie allemande, danoise, hollandaise, belge et française que nous avons constitué ce matin à Paris a désormais vocation à se retrouver régulièrement et peut-être même à s'élargir. C'est aussi cela l'assemblée du SNIV-SNCP : l'expression d'un secteur en mouvement qui ose s'ouvrir aux autres et innover pour rechercher ensemble des solutions porteuses d'avenir.

Car ce sont bien les questions d'avenir qui taraudent chacun d'entre nous alors que tout va mal dans nos campagnes françaises. Les éleveurs bovins et porcins sont au bord de l'asphyxie, pris d'un côté par la conjoncture d'un marché atone et d'une consommation molle et de l'autre par une nouvelle flambée du prix de l'aliment du bétail aggravée par la sécheresse et le manque de fourrage. Les éleveurs ovins français, eux, sont contraints de faire valoir une différence pour exister face aux viandes d'importation. Mais le marché acceptera-t-il longtemps de supporter le coût de cette différence ?

Les responsables industriels que nous sommes ne restent pas insensibles à cet actuel manque de perspectives pour l'élevage français. L'adage bien connu trouve ici son contre-exemple : le malheur des uns ne fait pas le bonheur des autres. Nos activités, par nature, ne sont pas délocalisables et je le dis sans détours : il n'y aura pas d'avenir à l'industrie française des viandes sans éleveurs. Mais n'oublions pas qu'il n'y aura pas non plus de maintien de l'élevage sans abattoirs présents au cœur des bassins de production. Le monde de l'élevage doit bien intégrer cela dans son raisonnement. Car l'affaiblissement d'une industrie déjà exsangue -je pense à des exportations de porcs en vif par exemple- nous fait prendre le risque d'une déstabilisation totale de certains de ces bassins de production. Il nous faut donc trouver ensemble des solutions qui permettent aux éleveurs de couvrir leurs charges, de vivre de leur métier et, même mieux, d'investir pour restructurer et moderniser leurs exploitations pour en assurer la transmission aux jeunes générations.

Face à ce challenge, que nous propose-t-on aujourd'hui ? Des mesures conjoncturelles ; pas de remises en question ; ni de solutions structurelles. Et ces derniers jours, il nous a même été demandé, parfois de façon assez pressante d'ailleurs, de nous affranchir des lois de la concurrence ou des règlements des marchés. Comme si les crises agricoles permettaient tout et comme si la transgression et l'espoir de l'impunité pouvaient être érigés en méthodes de gestion.

Bloquer le thermomètre en empêchant le marché au cadran d'avoir lieu ne fera jamais tomber la fièvre qui s'est abattue sur les éleveurs de porcs car le problème est ailleurs : la première cause d'écrasement de leurs marges est la folie spéculative qui s'est emparée pour la deuxième fois en 3 ans du marché des céréales. Faut-il que la filière viande paye pour cela ? Ne sommes-nous pas en droit, et le consommateur avec nous, de réclamer plus d'équilibre, d'équité et de solidarité entre le secteur végétal et l'élevage ? Et si l'industrie d'abattage-découpe devait, elle, afficher cette solidarité, ne serions-nous pas en droit de demander également des efforts à l'industrie de la charcuterie-salaison qui continue de s'arbitrer sur les fournisseurs européens les moins-disants ?

Mais il est vrai que les comportements économiques ne se décrètent pas ; ils se raisonnent en fonction des règles en vigueur. Et je le dis avec force parce que nous en avons la conviction : nous ne rétablirons pas des équilibres plus favorables en nous affranchissant des règles du marché et des lois de l'économie. Si l'on veut mieux valoriser l'offre de nos éleveurs français, il faut modifier certaines de ces règles. Et commencer par mieux identifier cette offre, aujourd'hui banalisée dans une abondante matière première européenne.

C'est pourquoi nous avons été les premiers à proposer un accord interprofessionnel **généralisant l'information sur l'origine des viandes porcines fraîches ou transformées** en produits de charcuterie-salaison.

Ne soyons pas frileux ! La loi de modernisation agricole autorise ce type d'accord et le futur règlement européen sur l'étiquetage des produits alimentaires comportera très probablement cette obligation que le Parlement européen a introduite dans le texte. En anticipant ce mouvement, nous apporterons une véritable réponse structurelle à la problématique du marché porcine. Tout le monde est d'accord sur cette orientation : la production, la coopération, l'industrie d'abattage, la distribution, même si cette dernière affiche parfois des écarts entre les engagements et les actes. Tout le monde est d'accord donc, sauf l'industrie de la charcuterie-salaison. Cette opposition met d'ailleurs en lumière les fragilités de l'interprofession, Inaporc, alors qu'il s'agit là d'une question essentielle pour l'avenir de la filière porcine française. Avant Porc 2015, il y a Porc 2010 et 2011 à franchir ! Alors, un effort Monsieur le Président de la FICT : profitez de l'occasion que vous avez aujourd'hui de vous montrer solidaire en acceptant cet accord !

Concernant la viande bovine, si l'on peut certes s'inquiéter du désarroi des éleveurs dont le revenu est notoirement insuffisant, on ne peut pas parler d'effondrement des cours. Les cotations du mois de septembre présentent dans l'ensemble une situation un peu meilleure qu'en 2009. Mais **le malaise est plus profond** : l'absence de choix historique entre l'exportation du maigre et l'engraissement en France combinée au découplage des aides PAC sur les animaux finis a terriblement affaibli la dynamique de production. Plus grave, il apparaît de plus en plus clair que la viande sert de monnaie d'échanges dans les tractations internationales engagées par l'Union européenne, qu'elles soient multilatérales avec les négociations de Doha ou bilatérales avec le Mercosur. Le représentant de la Commission a d'ailleurs avoué sans précaution la semaine dernière au Congrès mondial de la viande, je le cite : *« La tendance de l'Union européenne à devenir un importateur net de viande bovine se poursuivra sans aucun doute, tandis que nos exportations stagneront ou diminueront dans le futur. »*.

Alors aujourd'hui, on cherche à compenser cette stratégie de démission par l'imposition autoritaire d'un prix minimum. Là encore, cette approche fait fi non seulement des lois du marché qui inévitablement favoriseront l'importation mais aussi des sacro-saintes règles de concurrence dont certains savent ce qu'il en coûte de les enfreindre. Et ce faisant, on alimente l'opposition entre l'élevage et l'industrie en faisant croire qu'il suffit de le décréter pour que

les prix de vente augmentent et en mettant à l'index les abatteurs qui seraient responsables du malheur paysan. A cet égard, nous avons été stupéfaits de la décision du Ministre de l'agriculture annoncée au Space de faire auditer le secteur économique des abattoirs pour y chercher les causes structurelles des difficultés de l'élevage. S'agissant de la situation des abattoirs, la partie technique de l'audit voulu par le Ministre est d'ailleurs déjà faite avec le classement du statut sanitaire en 4 catégories. Concernant leur situation financière, il suffit de consulter les comptes des entreprises. Tout est disponible, tout est transparent. Transparent mais pas brillant ... ! L'entretien de la défiance et des oppositions entre l'amont et l'aval ne peut tenir lieu de stratégie. Et je regrette que trop d'occasions d'unir l'amont et l'aval dans la construction d'un avenir commun soient manquées alors que tant de sujets structurants pourraient nous associer.

J'ai dit à cette tribune il y a quelques années qu'Interbev s'abîmait dans des conflits d'intérêt corporatistes parce que l'interprofession n'avait plus de projet fédérateur. Il y a pourtant des sujets qui permettraient aux interprofessions de transcender ces conflits d'intérêt pour œuvrer ensemble à l'intérêt supérieur des filières bovine, ovine et porcine et à leur avenir. C'est par exemple le cas de l'adéquation offre-demande. En viande bovine, ce sujet a fait l'objet d'un remarquable travail de l'Institut de l'Elevage ; des orientations à la fois concrètes et réalistes en étaient ressorties pour faire consensus, j'en cite quelques unes :

- encourager la finition des vaches laitières,
- adapter la vache de réforme allaitante aux besoins du marché,
- produire des jeunes bovins moins lourds,
- approcher la vraie valeur de la carcasse.

De ce rapport, que reste-t-il ? De bonnes idées mais peu de mise en pratique hormis dans quelques filières bien organisées qui n'ont pas attendu la Loi de modernisation agricole pour mettre en place des partenariats amont-aval. Il faut ressortir ce rapport du tiroir !

Pour les ovins, la prime accordée à l'occasion du bilan de santé de la PAC a servi de support à la mise en place d'une organisation interprofessionnelle visant à encourager la contractualisation. L'idée d'inciter les éleveurs à s'engager, par écrit, auprès d'acheteurs désignés est un premier pas. Mais nous devons regretter l'absence de volonté de conditionner cette prime à des critères de professionnalisation de l'élevage dont tous les acteurs de la filière reconnaissent la nécessité. Il faut absolument remettre l'ouvrage sur le métier.

Le destin croisé de l'élevage français et de l'industrie des viandes doit nous conduire à rechercher dans la durée des évolutions de nos modèles économiques fondées non plus sur le rapport de force mais sur le partenariat. Je dis bien dans la durée car ne nous trompons pas : ce n'est pas l'imposition d'un prix minimum par un dispositif d'économie planifiée -ce que comporte en creux la LMA- qui stimulera la véritable contractualisation. Qui peut croire que nos entreprises auraient les reins assez solides pour garantir un prix à l'achat et supporter à la vente un risque de marché lié à la concurrence européenne et demain, mondiale ?

A contrario, la construction au jour le jour d'un partenariat entre acteurs économiques locaux fondé sur la fidélité commerciale et la confiance permettra, j'en suis certain, de donner des perspectives économiques à l'élevage. Ce partenariat pourrait également s'exprimer au niveau national dans un projet fédérateur de promotion de l'origine de nos viandes bovines, ovines et porcines selon un nouveau cadre légal et eurocompatible qu'il nous faut inventer et dans lequel le SNIV-SNCP, syndicat multi-espèces, peut être force de propositions.

Je voudrais maintenant en venir à **la situation de nos entreprises d'abattage-transformation**. Même si notre assemblée, vous l'avez sans doute remarqué, n'est pas et ne sera jamais le bureau des pleurs, je dois quand même vous dire que la situation n'est pas euphorique... L'industrie de la viande reste en queue du peloton des IAA pour la rentabilité. A cet égard, nous n'avons rien à cacher comme en témoignent les propositions constructives que nous avons faites récemment pour alimenter l'observatoire des prix et des marges de la viande bovine.

Alors dans quel contexte sommes nous ?

Crise agricole chez nos fournisseurs, crise du pouvoir d'achat chez nos consommateurs, coûts d'exploitation plombés par toujours plus de charges, méthodes d'achat de la grande distribution dopées par la LME, distorsions de concurrence européennes... la liste de nos vicissitudes est longue et les compteurs sont trop souvent au rouge. Alors, pour expliquer cela, on dit, parfois de façon définitive : « les entreprises françaises ne sont pas compétitives ». Cette explication est globale, donc pratique, et me semble procéder d'un fatalisme bien français. J'y reviendrai en conclusion car nous, les industriels de la viande, nous ne sommes pas résignés et nous proposerons d'agir pour une nouvelle compétitivité de nos filières.

Mais auparavant, je voudrais insister sur deux questions particulières qui touchent à la relation entre nos consommateurs et notre produit.

Il y a d'abord celle des **attaques anti-viandes**. Elles s'expriment au travers d'organisations militantes qui, certes, créent un bruit de fond perturbateur, mais ne doivent pas accaparer toutes nos forces. A côté de celles-ci se développe aujourd'hui un autre discours, plus feutré, plus technique et surtout beaucoup plus sournois que l'on retrouve même dans les enceintes officielles. Chiffres de la consommation volontairement biaisés pour accréditer l'idée que les français mangent trop de viande, présentation fallacieuse de la comparaison des gaz à effet de serre entre kilo de viande et kilomètres automobiles, *a priori* systématiquement négatifs sur la qualité des effluents des abattoirs... Tout est bon pour instiller le poison du doute non seulement dans l'opinion publique mais aussi jusque dans la tête des professionnels. Nous constatons pourtant que l'approche est inverse dans d'autres régions du monde. L'aspiration à une alimentation comportant le plaisir de manger de la viande est l'un des indicateurs de développement des pays émergents. Les nombreux reportages diffusés à l'occasion des élections présidentielles au Brésil étaient éloquentes à ce sujet.

Nous nous devons de réagir en ripostant pied à pied et en refusant la culpabilisation que l'on voudrait nous imposer. Nous remplissons une fonction nourricière et sociale utile à la société, ce dont nous devons être fiers. Nous sommes prêts à en débattre avec les organisations de consommateurs car il s'agit de défendre un modèle alimentaire qui fait partie de notre culture et de notre civilisation.

La deuxième question concerne les difficultés pour proposer au consommateur une offre attractive, dynamisée et moderne malgré les efforts d'innovation faits par les industriels. Vous connaissez le point de vue du SNIV-SNCP sur cette question. Nous avons tenté dès 2006 de faire prendre conscience de cette problématique au travers de l'étude du linéaire boucherie que nous avons confiée au cabinet Segments. Peu d'évolutions ont été constatées depuis, et **l'érosion des achats, donc de la consommation**, s'est malheureusement poursuivie. FranceAgrimer vient de mettre un pavé dans la mare en publiant son analyse de la consommation de viande sur 40 ans. Il était temps que chacun regarde les choses en face pour mettre fin à un déni de réalité sur cette question. Entre 1970 et aujourd'hui, la part de la viande bovine dans la consommation de produits carnés a perdu 10 points. Le porc a très modestement progressé et l'agneau s'est stabilisé. Pendant ce temps, la volaille, elle, a bondi de 12 points. En quoi l'industrie est-elle responsable de ce bilan, elle qui n'a fait que s'adapter aux nouvelles demandes en innovant ? Sur ce sujet, notre responsabilité collective au SNIV-SNCP nous impose la franchise, même s'il n'est pas facile de parler de son client. Il y va de l'intérêt de nos entreprises, de nos volumes et de notre chiffre d'affaires, et de l'intérêt des

éleveurs. L'évolution des méthodes d'achat dans les grandes centrales et son corollaire, l'abandon progressif du professionnalisme dans les magasins, pourraient bien être la cause d'un manque de performance du rayon boucherie, dans lequel de trop nombreux actes d'achat sont manqués. Les raisons peuvent en être multiples : une offre peu lisible avec trop de références, des ruptures fréquentes, des produits mal présentés ou trop peu qualitatifs, des étiquetages abscons. Il se peut que des dizaines de centimes par kilo soient perdus de cette façon alors que les acheteurs de la grande distribution n'ont plus qu'une seule mission : acheter toujours moins cher et surtout le moins cher. Mais acheter toujours moins cher, est-ce une garantie de rentabilité ? Je ne le crois pas. L'achat le moins cher est-il toujours le meilleur achat ? Je ne le crois pas. Le professionnalisme, nous, nous pouvons l'apporter mais, là encore, comme avec les éleveurs, le temps d'une approche plus constructive de nos relations avec la distribution est arrivé. Des relations un peu moins fondées sur le mode donneurs d'ordre / sous-traitants et un peu plus sur l'écoute des fournisseurs.

J'aborde maintenant le thème qui figure en titre de cette matinée : **la compétitivité des filières viandes**. D'abord pour souligner que les conditions d'exploitation de notre activité industrielle ne sont pas rendues faciles par les distorsions de concurrence intra-européennes et les charges qui pénalisent nos coûts de production. Dans le reportage projeté ce matin, nous avons voulu pousser un véritable cri d'alarme. Les responsables d'entreprises n'en peuvent plus des contraintes administratives pour obtenir une autorisation ou un agrément. Nous ne refusons pas les règles, nous ne contestons pas les contrôles car nous savons qu'ils sont nécessaires. Mais que d'énergie gaspillée et là aussi, des dizaines de centimes qui s'envolent lorsqu'on n'a pas pu obtenir dans un département le certificat sanitaire qui aurait pourtant été accepté dans celui d'à côté.

Et puis, il y a **l'erreur historique du financement de l'équarrissage**. Oui, je dis bien historique car l'heure de faire les comptes arrive. Jamais une décision politique n'aura affaibli un secteur économique tout entier comme la taxe d'abattage l'a fait avec l'industrie de la viande. Pourquoi avoir cherché à opposer les parties -éleveurs, abattoirs et distributeurs- alors que nous étions convalescents de la crise de l'ESB ? Qui plus est, ce dispositif a été imposé dans un invraisemblable désordre technique dont le cadre réglementaire n'a jamais été favorable à nos entreprises. Nous parlons aujourd'hui de compétitivité, mais peut-on citer un seul autre pays en Europe qui ait matraqué ses filières viandes avec un tel prélèvement. Dans tous les autres pays d'Europe, le financement de l'équarrissage est assuré en partie par les éleveurs et largement accompagné par des aides publiques. Pour redonner de la compétitivité

aux viandes françaises, les pouvoirs publics doivent commencer par reconnaître et corriger cette erreur !

J'insiste également sur le sujet qui a animé notre table ronde, celui **des distorsions de concurrence en Europe** et en premier lieu, avec l'Allemagne. Si nous avons décidé de nous engager dans un collectif militant au grand étonnement de certains, c'est tout simplement pour être entendus. Etre entendus sur un sujet vital pour l'équilibre des productions animales en Europe. Etre entendus sur une cause profondément européenne car ce sont les fondements même de la politique agricole commune qui sont attaqués par ces distorsions. Etre entendus parce que nous n'acceptons pas, nous les industriels français, que notre politique sociale fondée sur la reconnaissance du professionnalisme de nos salariés, la prévention et la formation soit battue en brèche par des procédés de dumping social et de précarisation de l'emploi. Et je le dis au Ministre de l'Agriculture, il n'y aucune contradiction à porter, avec l'Allemagne, une revendication forte pour la PAC 2013 et à demander en même temps à l'Europe d'harmoniser ce qui doit l'être. Je dirais même que l'on ne peut pas demander l'un sans l'autre.

Sur tous ces sujets, chacun dans son rôle, je redis que toutes les énergies du pays, qu'elles soient celles de l'Etat ou celles des acteurs économiques, doivent être tournées vers le soutien et le développement de l'industrie française.

Pour contribuer à cette évolution, nous présentons ce matin **un mémorandum pour une nouvelle compétitivité des filières viandes françaises**. J'invite Monsieur le Délégué interministériel dont je salue la présence aujourd'hui, à l'intégrer au rapport qu'il va bientôt remettre suite à la commande de Madame Lagarde et Monsieur Le Maire.

Fidèles à notre logique, celle du réalisme économique, nous proposons dans ce texte une série de mesures concrètes, directement opérationnelles, qui auraient pour effet de redonner de l'air à nos entreprises et à nos filières.

Ces mesures sont répertoriées en 5 axes déclinés tout au long de cette matinée :

Axe 1 : réduire les distorsions de concurrence en Europe

Axe 2 : alléger les contraintes et les charges qui pénalisent nos coûts de production

Axe 3 : comprendre et anticiper l'évolution de nos marchés

Axe 4 : développer une politique de l'offre dynamique et adaptée aux marchés

Et enfin, nous proposons en axe 5 d'oser une nouvelle confiance au sein des filières.

Oui, il s'agit bien d'oser ! car nous savons tous que le plus difficile, c'est de changer de mode de pensée. Mais il faut prendre ce risque car tout bouge, tout change autour de nous, les certitudes et les conservatismes sont balayés.

Alors osons ! osons dire la vérité même quand elle dérange. La vérité, c'est que la production porcine en Allemagne a bondi de 23 % en 10 ans, celle de l'Espagne de 17 % et celle du Danemark de 15 % pendant que la France régressait de 1 %. La vérité, c'est que la France ne couvre plus ses besoins en viande bovine avec un solde net d'importation de 120.000 tonnes l'an dernier. La vérité, c'est que la filière ovine française n'est plus qu'à 47 % d'auto-alimentation. Si les pouvoirs publics européens et nationaux ont fait le choix de soumettre nos filières au tourbillon de la mondialisation, qu'ils nous le disent !

Mais quoi qu'il en soit, nous n'aurons d'avenir qu'avec une farouche volonté de nous battre et de résister. Et de nous battre ensemble, portés par la conviction qu'il nous reste beaucoup d'atouts : nos cheptels, nos savoir-faire, notre industrie et nos produits. Nous battre ensemble parce que personne ne détient la vérité contre les autres. Faudra-t-il que le péril soit vraiment là pour que la cohérence et l'intérêt général prennent le dessus sur les intérêts de chacun comme nous avons su le faire, grande distribution comprise, en 1996 lors de la crise de l'ESB ?

Alors, pour relever le challenge d'aujourd'hui, celui de la compétitivité, osons, pour une fois, nous faire confiance ! Il en va de la survie de toute la filière viandes en France.

—